RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
MAIRIE DE LATOUR-BAS-ELNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°58/2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-quatre octobre, le Conseil Municipal de la Commune de **LATOUR-BAS-ELNE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pierre ROGÉ, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 18 octobre 2019
Présents : M. Pierre ROGÉ, M. Jean ALSINA, Mme Thérèse BADOSA, M. François BONNEAU, Mme Séverine CAMPS, M. Jean-Marie CAYUELA, M. Claude COSTA, M. Julien LLUGANY, M. Adel M'ZOURI, Mme Michelle PY, M. Henri SANCHEZ, Mme Patricia SENEGA DUPRÉ.
Excusés : M. BOUSSAT André, Mme Danielle CULAT, Mme Evelyne DECROCK, Mme ESCARO Marie-Renée donne pouvoir à Mme Séverine CAMPS, Mme Odile PIC donne pouvoir à M. Pierre ROGÉ.
Secrétaire de séance : M. Henri SANCHEZ.

Objet : Rapport 2018 d'activité des services de la Communauté de Communes Sud Roussillon

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport qui retrace l'activité des services de la Communauté des Communes Sud Roussillon au cours de l'année écoulée et présenté aux membres du Conseil de Communauté le 18 septembre 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- PREND ACTE du dit rapport.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Pierre ROGÉ

MAIRIE DE LATOUR-BAS-ELNE (66200)

Certifié exécutoire compte tenu de
Sa transmission en Préfecture
Sa notification
Sa publication
Le 25 octobre 2019